

j'appuie sur le mot "appréciable"? Nous avons l'occasion, au cours des débats à la Chambre des communes, d'échanger des opinions et de concilier ce qui peut paraître des divergences d'attitudes.

Et puis nous avons l'occasion au cours de la période réservée aux questions, lors de l'appel de l'ordre du jour, de sonder jusqu'à un certain point le sentiment général; et c'est alors que nous répondons aux questions. Nous avons là, pour ainsi dire une tribune où l'on étudie la politique gouvernementale en ce domaine.

D'après ma courte expérience, je pense que ces questions sont profitables à qui les pose, bien sûr, mais qu'elles sont aussi utiles pour le gouvernement.

Il y a ensuite le présent Comité où siègent des représentants de tous les partis. Il s'en trouve parmi eux qui s'intéressent profondément aux affaires extérieures et qui, véritablement sont des experts en la matière.

On a aussi pris l'habitude (et c'est une coutume que le présent gouvernement a bien l'intention de suivre) de désigner des observateurs de tous les partis pour assister aux assemblées des Nations Unies; ainsi chacun a l'occasion de participer à l'étude de ces questions. Des représentants des divers partis sont également délégués à d'autres réunions d'un caractère international. Je songe en ce moment aux députés qui sont allés, cette année, à la conférence de l'OTAN. A l'heure actuelle se tient à la Nouvelle-Delhi, une réunion de l'Association parlementaire du Commonwealth.

Je me demande si toute cette organisation ne facilite pas suffisamment les échanges de vues entre les partis. J'ajouterai, monsieur le président, que je tiens à collaborer avec votre Comité (dont le caractère est tout à fait représentatif), non seulement en vue de l'examen du budget, évidemment, mais aussi quand il s'agit d'étudier une ligne de conduite générale.

Je passe maintenant à un autre sujet que j'ai traité brièvement mardi dernier; je veux parler de l'OTAN. Les chefs d'État vont se réunir, à Paris, les 16, 17 et 18 de ce mois. Nous avons tous été bouleversés d'apprendre la maladie subite du président Eisenhower; pour ma part, je l'ai été tellement qu'au moment d'en communiquer la nouvelle à la Chambre, les mots me manquaient. Le Conseil de l'OTAN a réuni les représentants des quinze pays membres de cet organisme pour leur demander ce qu'il pensaient de la tenue d'une assemblée à laquelle assisteraient les chefs d'État, au temps indiqué, soit du 16 au 18 décembre.

Le gouvernement du Canada a émis l'opinion qu'il n'était pas à désirer que la réunion fût remise à plus tard et a insisté pour qu'elle eût lieu. Lorsque la question a été mise aux voix (j'ignore si le vote a été unanime ou non), cette opinion a été maintenue, c'est-à-dire que la proposition de tenir la réunion, comme on l'avait projeté, a été maintenue.

La vie a ceci d'implacable que peu importe où frappent la mort ou la maladie, le travail doit se faire quand même. Et quand je dis que nous étions d'avis, ce qui est maintenant un fait arrêté, que la réunion devait avoir lieu, cela n'a rien changé ni à la sagesse ni, évidemment, au génie du président Eisenhower, lui qui sait collaborer et peut concilier les opinions divergentes, comme il l'a prouvé durant la guerre.

Qu'on me permette de dire, sans arrière-pensée aucune, qu'à mon sens, il serait particulièrement indésirable qu'à cause de la maladie d'un représentant américain, fût-il le grand chef d'État Eisenhower, on remette la réunion à plus tard, car ce geste pourrait être interprété par quelques autres pays comme une indication ou une preuve que l'OTAN doit se plier aux propositions que l'on pourrait appeler "américaines".

Je ne suis nullement au courant; toutefois, s'il est possible, comme le laissait entendre certains rapports de presse, que le président Eisenhower soit en état